

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Réunion de Bureau du 28 janvier 2025

Compte-rendu

Présents :

Membres Bureau CLI

Denis BERNARD - Pierre BRUN - André COPIN - Hubert
GASNIER - Francis LAURENT - Michel TINDILLERE

EDF

Antoine GUILLAUMONT - Esther VOLOZAN

Chargée de mission CLI

Maud MICHEL

Absents / excusés :

Sylvain COUTANT - Hubert FOURNIER - Jacques MESAS - Loïc
OLIVO

1. Points d'actualités du CNPE

✓ *Activité des tranches :*

Les 4 tranches sont actuellement en fonctionnement, et ce jusqu'au 14 février (date du 1^{er} arrêt 2025).

L'année 2024 a été très dense et marquée par une grande performance pour le CNPE de Dampierre, avec 2 visites décennales qui se sont bien passées, terminant ainsi le cycle des VD4.

La VD4 de la tranche 4 a obtenu le meilleur résultat du parc pour le palier 900 MW, avec seulement 161,4 jours d'arrêt.

Les modifications effectuées à l'occasion des ces VD4 ont été conséquentes. Désormais, les VP « lot B » vont être lancées.

La production d'électricité du CNPE de Dampierre s'est élevée à 20,78 TWh en 2024.

✓ *Sûreté :*

L'ASN a réalisé 41 inspections en 2024 dont 24 inopinées, ainsi qu'une inspection de revue.

1 seul ESS de niveau 1 a été déclaré en 2024 par le CNPE de Dampierre, ce qui est en nette amélioration par rapport aux résultats de 2022. Le site est ainsi sur la bonne voie, et n'a pas été mis sous surveillance renforcée par l'ASN grâce à ces bons résultats. L'ASN a toutefois noté des points d'amélioration à l'issue de son inspection de revue.

Il n'y a pas eu d'AAR en 2024, contrairement au reste du parc français.

Une inspection Peer review a été menée par 45 personnes pendant 3 semaines en 2024. Elle a fait ressortir 10 axes d'améliorations mais également 2 forces.

9 exercices de crise ont été menés en 2024.

✓ *Risque incendie et sécurité :*

L'incendie représente le 1^{er} risque en industrie. 38 exercices incendie ont été réalisés par le CNPE en 2024, dont 3 avec le SDIS 45.

Le site compte 29 sapeurs-pompiers volontaires (pour une cible à 40 SPV). Il a signé une convention avec le SDIS du Loiret et envisage de conventionner également avec le SDIS du Cher.

Le CNPE n'a enregistré aucun accident grave en 2024.

Le TRIR (Total Recordable Injury Rate) s'est élevé à 4,9. Ce taux, qui remplace le taux de fréquence Tf, représente le nombre d'accidents avec arrêt / au nombre d'heures travaillées (en comptant les salariés EDF et les prestataires).

L'objectif 2024 était d'obtenir un TRIR < à 5,5. Cet objectif sera de 5 au maximum en 2025.

Aucun événement en radioprotection n'a été déclaré par le site en 2024.

12 exercices ont été réalisés par le peloton spécialisé de protection de la gendarmerie (PSPG).

✓ *Environnement :*

Aucun écart réglementaire n'a été enregistré en 2024, les rejets sont restés inférieurs aux limites réglementaires.

Un nouveau laboratoire de chimie a été inauguré, offrant de meilleures conditions de travail aux chimistes d'EDF.

✓ *Ressources humaines :*

118 recrutements ont été effectués en 2024, ce qui est conforme aux objectifs (121 embauches étaient prévues). 90 nouvelles embauches sont prévues pour 2025.

Le site compte actuellement 1 441 salariés, contre 1 400 au 31/12/2023.

47 nouveaux alternants ont été accueillis en 2024, ainsi que des stagiaires.

Plus de 130 000 heures de formation et 10 145 heures d'entraînement ont été menées en 2024.

✓ *Territoire :*

Une étude INSEE va être relancée pour mettre à jour les données de la précédente étude qui date de 2019-2020.

Cette étude avait mis en lumière que 2 000 familles en lien avec le CNPE vivent dans les communes autour de la centrale, principalement en direction d'Orléans (un peu moins vers Gien ou Sully).

3 000 intervenants sont accueillis pendant les arrêts de tranche qui ont lieu chaque année.

60 M€ de taxes ont été versées par le CNPE, dont environ la moitié revient au territoire.

✓ *Bilan 2024 et perspectives 2025 :*

Pour le CNPE de Dampierre, l'année 2024 aura été très satisfaisante sur le plan de la performance, de l'amélioration de la sûreté des réacteurs et de la réussite des visites décennales.

En 2025, 4 arrêts sont programmés : des ASR pour les tranches 2 et 4, des VP pour les tranches 1 et 3.

La VP de la tranche 1, qui démarrera en juin, sera une VP « lot B », soit un peu plus conséquente qu'une VP « classique » (5 000 activités prévues contre 3 à 4 000 pour une VP classique).

De ce fait, l'arrêt pour cette VP devrait durer environ 85 jours, contre en moyenne 60 jours pour une VP classique.

Concernant le phénomène de corrosion sous contrainte, les analyses réalisées ont montré que quelques circuits étaient concernés sur la tranche 3. Les réparations nécessaires ont été faites. Globalement, le site de Dampierre n'est pas trop touché par ce phénomène, mais celui-ci restera suivi dans la durée.

2. Retour sur la rencontre des CLI du bassin de la Loire

La 2^e rencontre des CLI du bassin de la Loire s'est tenue les 10 et 11 décembre 2024 à Orléans. Elle était organisée autour de différents temps :

- *Des travaux en atelier le 10 décembre matin*, pour faire ressortir des propositions concrètes à mettre en œuvre afin d'améliorer la communication envers le grand public d'une part, et les relations avec le Département et entre les CLI de la Loire d'autre part.
- *Des conférences le 10 décembre après-midi*, sur les sujets du contexte hydrogéologique de la Loire, sur les mesures des rejets en Loire (problématique du tritium) et sur les SMR.
- *Une visite au CNPE le 11 décembre matin*, autour des mesures post-Fukushima : visite des DUS, du PTR-bis et du nouveau centre de crise local (CCL).
- *Un moment de convivialité le 11 décembre après-midi*, avec la visite du château de Sully-sur-Loire.

Au total, une cinquantaine de personnes a participé à cette rencontre. Le nombre de participants est moins important que lors de la première réunion inter-CLI en 2019, mais les échanges ont été constructifs et ont permis de faire ressortir des propositions concrètes.

Les idées émises lors des ateliers du 10 décembre matin ont été synthétisées dans un document produit par le prestataire retenu pour l'animation des ateliers. Ce compte-rendu a été transmis aux membres du Bureau préalablement à la réunion. Il sera envoyé pour information à l'ensemble des membres de la CLI ainsi qu'au Président du Département.

Lors des conférences du 10 décembre après-midi, la question du tritium dans la Loire a longuement été abordée, à l'occasion de la présentation par l'IRSN d'une étude réalisée sur les stations de mesure à l'aval des CNPE de la Loire. Cette étude a mis en évidence que la représentativité des résultats de la station multi-paramètres à l'aval du CNPE de Chinon est très en-dessous de celles situées en aval des 4 autres CNPE du bassin, pour lesquelles les mesures sont beaucoup plus fiables.

Les recherches autour du tritium découlent d'une mesure anormalement élevée pour ce paramètre effectuée par l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO) en janvier 2019 (mesure à 310 Bq/l). Un document à ce sujet a été remis aux participants par un collectif inter-associatif lors des conférences, afin d'alimenter les débats.

Hubert Gasnier précise que ce document est le résultat du travail des personnes signataires, avec l'appui de Damien Renault, spécialiste du nucléaire et administrateur de Sortir Du Nucléaire. Ce collectif citoyen effectue des prélèvements d'eau et de matériaux/végétaux, tous les trimestres environ, qui sont envoyés à l'ACRO pour recherche de tritium. Il est rappelé que le laboratoire de l'ACRO est agréé pour ce type d'analyses.

André fait part d'un document qui lui a été transmis par un membre de la CLI de La Hague (cf. annexe), qui émet l'hypothèse que la mesure à 310 Bq/l pourrait être due à une contamination par des prélèvements issus d'une rivière autour du site nucléaire de La Hague : en effet, la mesure de l'activité tritium par scintillateur liquide est extrêmement délicate à réaliser et demande une grande rigueur dans le processus d'exécution (propreté, étalonnage complexe...). Compte tenu de la présence simultanée dans le laboratoire de l'ACRO, pour la mesure de l'activité tritium, d'échantillons d'eau en provenance de prélèvements effectués en Loire et d'autres prélèvements effectués sur le Grand Bel (site de la Hague), l'hypothèse d'une souillure de l'échantillon de la Loire par ceux du Grand Bel n'est pas à exclure.

Concernant la poursuite des relations inter-CLI, une proposition faite lors des ateliers visait à construire un annuaire des CLI regroupant les noms et coordonnées des Présidents, Vice-Présidents, chargés de mission et membre des Bureaux des 5 CLI de la Loire. Un projet d'annuaire a été fait pour la CLI de Dampierre. Les membres du Bureau présents donnent leur accord pour que leurs coordonnées soient transmises aux membres des Bureaux des 4 autres CLI de la Loire.

Une autre proposition vise à organiser rapidement (1^{er} trimestre 2025) une réunion des 5 CLI en petit comité (chargés de mission + Président et/ou Vice-Président + 1 autre membre du Bureau), afin de définir quelles actions peuvent être mises en place à court ou moyen terme. Pour alimenter cette réunion, il est prévu de se baser sur la synthèse transmise par l'animateur des ateliers.

Chaque membre du Bureau est invité à retenir, parmi l'ensemble des actions proposées, les 2 ou 3 actions qui lui semblent les plus pertinentes à mettre en œuvre, en amont de cette réunion.

3. Préparation de la prochaine réunion plénière de la CLI

La première réunion plénière de la CLI pour l'année 2025 se tiendra le jeudi 27 février après-midi à Orléans (Hôtel du Département).

Il est proposé d'inscrire à l'ordre du jour de cette instance les sujets suivants :

- Approbation comptes rendus des séances plénières du 11 septembre 2024 et du 05 novembre 2024 → *CLI (5 mn)*
- Actualité du CNPE → *EDF (30 mn)*
- Rapport d'activités 2024 de la CLI, projet de budget 2025 et propositions d'activités 2025 (dont présentation du projet de l'ACRO) → *CLI (20 mn)*
- Bilan des inspections de l'ASN en 2024 et présentation de l'ASNR → *ASNR (20 mn)*
- Point sur la campagne de distribution d'iode → *Préfecture (15 mn)*
- Retour sur la rencontre des CLI du bassin de la Loire des 10 et 11 décembre 2024 → *CLI (10 mn)*
- Questions diverses

4. Projet de rapport d'activités 2024 de la CLI et projet de budget 2025

Le projet de rapport d'activités 2024 de la CLI et le projet de budget 2025 ont été envoyés aux membres du Bureau préalablement à la réunion. Ces documents n'appellent aucune remarque de leur part.

Il est demandé aux membres du Bureau de compléter le rapport d'activités avec les réunions ou participation à des groupes de travail qu'ils ont menées en 2024, ou transmettre à Maud la liste de ces réunions pour intégration dans le rapport.

Le projet de budget sera également revu, notamment pour intégrer les frais de déplacement de Maud : ces frais ne sont pas imputés directement sur le budget de la CLI (pris sur la ligne RH du Département), mais ils doivent être valorisés dans le budget global de fonctionnement de la CLI.

5. Appel à projets de l'ACRO (mesures environnementales)

L'ACRO souhaite répondre à un appel à projets du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche visant à réaliser des mesures de radioactivité dans l'environnement autour de 2 CNPE pilotes, avec l'appui de l'ANCCLI.

Les 2 sites retenus par l'ACRO et l'ANCCLI sont les CNPE de Dampierre et du Blayais, pour lesquels une participation des membres de CLI sera nécessaire.

Ce projet prévoit :

- Une ½ journée de formation/information des membres de CLI volontaires sur les différents types de mesures environnementales, les différents substrats, l'interprétation des mesures... ;
- Un temps de travail sur la détermination des points de mesure les plus pertinents à investiguer (lieux, substrats) ;
- Une ½ journée de mesures sur le terrain ;
- La restitution des résultats sous forme de rapport et leur présentation en CLI plénière.

Au niveau du planning : la formation pourrait avoir lieu en mai-juin 2025, pour des mesures à l'automne 2025 et la remise du rapport au 1^{er} semestre 2026, afin de présenter cette étude et ses résultats lors de la réunion plénière de la CLI en juin 2026.

Un premier projet de réponse à l'appel à projet a été produit par l'ACRO. Le dossier de réponse sera transmis aux membres du Bureau lorsqu'il aura été consolidé.

Il est prévu de présenter ce projet aux membres de la CLI lors de la réunion plénière du 27 février, et de faire un appel à volontaires pour participer à ce projet.

L'objectif de l'ACRO, à l'issue de cette phase pilote, est ensuite de déployer ces mesures environnementales auprès des autres CLI.

6. Programmation des activités de la CLI en 2025

Pour 2025, il est proposé de programmer les activités suivantes pour les membres de la CLI :

- Formations IRSN (ASNR désormais) sur la sûreté nucléaire : l'ASNR propose de la faire le 27 ou le 28 mars 2025 (formation sur 1 journée) → la date du vendredi 28 mars est retenue pour cette formation. Maud enverra une confirmation de la date à l'ASNR ;
- Actions pour la journée de la résilience : visite du nouveau laboratoire de chimie ? Pour des actions plus « grand public », il est proposé d'organiser une conférence sur la sûreté ou la présentation du camion environnement. A voir s'il est possible de relancer le projet du village de la résilience tel qu'il était programmé en 2023. Esther se renseignera sur la faisabilité de cette proposition, mais cela nécessitera l'accord des autres partenaires initiaux (ASNR, EDF national, ANCCLI, préfecture) ;
- Visite de « la boule » de Chinon ? : à programmer plutôt lors d'une inter-CLI ;
- Projet de l'ACRO (cf. § 5) ;
- Visite du chantier école et du simulateur du CNPE → à l'automne (afin d'étaler les activités dans le temps) ;
- Visite d'un réacteur lors d'une VP (notamment pour les membres de la CLI qui s'étaient inscrits en 2024 et qui n'avaient pas pu pénétrer dans le réacteur) → idéalement en avril-mai (Esther enverra à Maud les dates possibles) ;
- Autres actions potentielles à définir en inter-CLI (lors de la réunion à programmer en début d'année).

7. Points divers

✓ Prochains avis de la CLI à intervenir

L'enquête publique pour la VD4 des tranches 3 et 4 devrait avoir lieu début 2026. L'avis de la CLI sera sollicité en parallèle.

Le PPI du CNPE devrait être mis à jour dans le courant de l'année 2025 par la préfecture : l'avis de la CLI devrait également être sollicité sur cette mise à jour.

Maud demandera à l'ASNR si elle prévoit de solliciter l'avis de la CLI sur des dossiers en 2025.

✓ Journée ANCCLI / ASNR du 06/02/2025 sur la surveillance radiologique

L'ANCCLI a souhaité que la CLI de Dampierre puisse faire un retour des échanges qui se sont tenus lors de la rencontre inter-CLI de décembre sur la question des mesures dans la Loire (problématique du tritium).

Pierre et Francis participeront à cette journée et feront ce retour, en s'appuyant sur le document de synthèse transmis par Maud. Les intervenants de l'ASNR seront présents également et pourront présenter les résultats de leur étude.

Hubert Gasnier participera aussi à cette journée et pourra apporter des éléments complémentaires le cas échéant.

En fin de journée, une table ronde est prévue pour s'interroger sur la mise en place de référents environnements dans les CLI. L'objectif est de s'interroger sur les besoins des membres de CLI pour tenir ce rôle de référent environnement (formation sur les mesures environnementales ? lettre de mission pour légitimer ce rôle ?)

La CLI de Dampierre sera appelée à participer aux échanges lors de cette table ronde. A cette occasion, les membres présents pourront faire un retour sur la visite « enviro » réalisée

en octobre 2023 à l'occasion de la journée de la résilience (visite des points de prélèvements et appareils de mesure autour du CNPE).

✓ *Réunion publique de la CLI en novembre 2025*

Michel propose de choisir le thème du nouveau nucléaire pour la réunion publique de novembre 2025 : Francis et lui sont invités à visiter le CNEPE prochainement. Comme cet organisme intervient sur le sujet du nouveau nucléaire, ils demanderont s'il est possible d'avoir un intervenant pour la réunion publique. Un second intervenant de l'ASNR pourrait compléter les propos.

Prochaine réunion plénière de la CLI :

**Le jeudi 27 février 2025 de 14h30 à 16h30
à Orléans (Hôtel du Département - Salle des délibérations)**

ANNEXE

Comparaison de l'activité en tritium dans les eaux du Grand Bel à La Hague
et de la Loire à Saumur

Grand Bel			Loire Saumur		
Date de prélèvement	Tritium Bq/L	Incertitude +/- Bq/L	Date de prélèvement	Tritium Bq/L	Incertitude +/- Bq/L
04/12/2018	256	28			
11/12/2018	249	27			
18/12/2018	257	28			
24/12/2018	247	27			
02/01/2019	237	26			
08/01/2019	254	27			
15/01/2019	255	28			
22/01/2019	262	28	21/01/2019	310	27
29/01/2019	262	28			
05/02/2019	273	29			
12/02/2019	252	27			
19/02/2019	264	28			
26/02/2019	250	27			

